

***Réflexion sur la pratique de la lutte révolutionnaire
durant la guerre de libération Algérienne 1954-1962.***

~~~~~ Pr. BENDAHA Adda<sup>1</sup>

**ملخص:** تضع هذه الدراسة أمام القارئ معلومات أساسية حول الأساليب الثورية التي سلكها المجاهدون الجزائريون خلال ثورة أول نوفمبر 1954 لمواجهة المؤسسة الاستعمارية الفرنسية و المتعاملين معها، بعرض نماذج عن الممارسات التي تمكنت الثورة عن طريقها من كسب المجتمع الجزائري بجميع فئاته، و تغيير الوضع لصالحها، و ذلك ضمن خطة تكتيكية تعتمد استخدام القوة كضرورة مجدية.

**الكلمات المفتاحية:** الثورة- المجاهدون- أول نوفمبر- المجتمع الجزائري- فرنسا- الاستعمار.

**Introduction:** Cette étude est une tentative consacrée à la pratique de la lutte révolutionnaire durant la guerre de libération nationale Algérienne (1954-1962).

Elle cherche à découvrir les réalités de cette forme de combat, comme elle essaye aussi à informer et tenir les lecteurs au courant de ce qui c'est passé pendant cette période.

Elle repose sur une documentation très riche en matière d'information sur les moyens auxquels le FLN a eu recours pour garantir la réussite de son programme et aboutir à ses objectifs.

Et nombreux sont les documents qui apportent des informations sur le caractère de cette lutte menée en Algérie pendant la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au 19 mars 1962, et qui méritent un examen plus attentif par les historiens Algériens, aussi bien que par les historiens français.

Enfin, elle tente à expliquer les causes de l'emploi de la violence par le FLN en tant que méthode de combat.

Bref, cette étude trace l'évolution et le développement spectaculaire de la lutte révolutionnaire liée au programme inspiré du texte de la proclamation du premier novembre 1954.

Le FLN, en se lançant dans une violente diatribe contre les colons français et leurs collaborateurs en Algérie durant la guerre d'indépendance, a certainement employé des méthodes qui lui permettent

1- Professeur en Histoire contemporaine- Institut d'Histoire- Fac. Sciences Sociales et Humaines- Université Mustapha Stambouli- Mascara (Algérie)- Algerie.

de maintenir fermement son emprise sur la masse populaire algérienne dans le but d'accroître son prestige et ne laisser aucun échapper à son autorité ,et en même temps ,s'attaquer aux colons et à la politique de francisation et de ségrégation qui a causé à la population Algérienne la pire des misères, toutes sortes de maladies accablantes, l'esclavage, la famine et l'ignorance (plus de 80% d'illettrés).

Le FLN désire, en employant la violence, mener la vie dure aux colons européens, aux soldats et légionnaires Français, ainsi qu'à leurs collaborateurs algériens.

Pour établir sa prépondérance et exercer le plus immédiatement son influence, l'appareil révolutionnaire applique une doctrine qui fonctionne comme suit :

- 1-Attaque des troupes Françaises.
- 2-Liquidation physique des partisans du MNA.
- 3-Condammation des anciens combattants imprégnés de concepts et habitudes européennes et affirmant leur fidélité à la France.
- 4-Destruction du colonialisme sous toutes ses formes: attaque des fermes, incendies, saccage, destruction de cultures et de matériels agricoles, coupure de lignes téléphoniques ...etc.
- 5-Condammation en bloc de tout les élus, même conformistes (représentants préfabriqués), et qui leurs discours de dernière heure n'écarteront pas le châtiment qui leur est promis et qui les atteindra sans pitié, surtout les candidats de statut local aux élections municipales a qui on envoyait des lettres de menaces ; alors le FLN prie ces élus de donner leur démission du conseil municipal, et, passants le délai, ils seront exécutés.
- 6-Assassinat des chefs de Zaouia recommandant à leurs coreligionnaires de rester loyaux a la France, ou récitant des invocations à Allah...appelant la miséricorde divine sur les colons français, et c'est pour cette raison que le FLN n'a pas hésité a les prendre pour cible.
- 7-Les gens qui ne répondent pas à l'appel du FLN, qui refusent de le soutenir, ou de se rejoindre ses rangs, sont considérés comme traitres ennemis du peuple et seront battus.
- 8-Elimination des suspects, et condammation à mort des collaborateurs, informateurs, et tout ceux qui expriment un quelconque témoignage de loyalisme et dont le dévouement à la France n'est plus à mettre en doute.
- 9-Interdiction par le FLN :
  - du port de médailles et décorations.
  - des manifestations hostiles à l'action FLN.
  - de l'attachement aux autorités françaises.

-de toute opposition à la libération des détenus politiques ou militaires pour la cause Algérienne.

-de fournir des renseignements à l'ennemi...

Le mouvement révolutionnaire cherche efficacement à grouper tous les Algériens musulmans de gré ou de force autour de lui afin d'obtenir le plus ferme soutien de leurs parts.

D'après les quelques témoignages que j'ai recueilli auprès des auteurs, je constate que la violence revêt une particularité plus remarquable dans le mouvement révolutionnaire Algérien du fait qu'elle est considérée comme étant le meilleur moyen de se libérer du joug de la colonisation française, et d'amener les collaborateurs à corriger leurs erreurs.

**Les aspects de la violence:** Pour que le lecteur se fasse une idée claire et correcte sur la nature de la violence en Algérie durant la guerre de libération (1954-1962) et aussi pour mieux comprendre le comportement et l'attitude du FLN vis-à-vis de ses ennemis, il est indispensable de donner quelques exemples.

Les dirigeants du FLN auraient ordonné sous peine de mort aux chefs de cellules de ne plus commettre d'attentats individuels contre les civils tant européens que musulmans mais par contre tout "Fidayi" voulant rejoindre le maquis devra exclusivement perpétrer un attentat sur un militaire d'un grade quelconque<sup>(1)</sup>

Le FLN est ferme dans ses décisions et n'accorde aucune faveur aux contre-révolutionnaires et traduit sa fermeté par des mesures pratiques à l'encontre de ceux qui ont porté un coup sensible aux organismes nationalistes révolutionnaires<sup>(2)</sup>

Le FLN estime que la menace de mort est un moyen efficace qui pourra immédiatement entraîner les collaborateurs et ceux qui soutiennent et acceptent l'autorité coloniale à s'éloigner de l'administration française, abandonner leurs postes, changer de camp et enfin rejoindre les rangs du FLN.

**Condamnation des confréries religieuses fidèles à la France:** Les confréries religieuses fondées en Afrique du nord à partir du XII<sup>ème</sup> siècle ont toujours joué un rôle important à la fois sur le plan social, éducatif, religieux, et politique.

Dans leur grande majorité les chefs de confréries ont fait montré d'un parfait loyalisme, et c'est la raison pour laquelle le FLN n'a pas hésité à les prendre comme objectifs, un certain nombre d'entre eux ont payé de leur vie leur attitude<sup>(3,4,5)</sup>.

Les attaques et les attentats sur les chefs de Zaouia ont permis en quelque sorte au FLN d'atteindre son but, de sensibiliser la population autochtone et ainsi provoquer la rupture entre confréristes et européens.

**Condamnation en bloc de tout les élus, "même non conformistes":**  
La condamnation des élus n'est connue que par les tracts qui seuls nous apportent quelque fois des renseignements précis sur l'invitation du peuple Algérien par le FLN à balayer les élus, y compris ceux qui s'opposent à la politique du gouvernement français.

La lecture attentive des tracts suivants nous précisent, la façon dont les élus ont connaissance des initiatives prises par le FLN à leur rencontre:

A) «Tous les hommes qui se prétendent visiblement les élus élèvent aujourd'hui des protestations et votent des motions, c'est moins dangereux pour eux que de prendre les armes, mais le peuple Algérien se souviendra qu'ils ne l'ont pas servi, leur discours de dernières heures n'écarteront pas le châtement qui leur est promis et qui les atteindra sans pitié »<sup>(6)</sup>

B) «Vous êtes prié de donner votre démission du conseil municipal avant le 20/01/1956, passé ce délai vous serez exécutés»<sup>(7)</sup>

C) «Peuple Algérien, le FLN a décidé à :

- L'emploi de la force le jour des élections
- L'exécution des candidats à quelque bord qu'ils appartiennent
- L'enlèvement de tous les agents électoraux
- La démission de tous les élus en place

« Tout élu, sans exception aucune, qui refuserait de démissionner sera abattu sans jugement »<sup>(8)</sup>

La lecture de ces textes nous montre le désir du FLN et son acharnement à regrouper tous les citoyens Algériens dans la lutte pour l'indépendance, et faire disparaître à jamais les représentants préfabriqués en leur disant clairement que le FLN est le seul représentant du peuple Algérien, et cherche par ces textes (tracts) à sceller l'unité du peuple Algérien.

D'une autre manière ces tracts invitent les élus à soutenir le FLN et à rejoindre ses rangs, et considère la démission de leurs postes comme réponse affirmative à l'appel de la patrie.

**3) Les lettres de menace de mort:** Le principe du FLN pour rallier hésitants et opposants est simple, mais efficace, il condamne à mort et passe à l'exécution.

Pour le FLN, les consignes sont strictes «Tuez tous les traîtres », cette tactique a été mise au point.

Dans ce cadre nous rappelons le cas de Ali CHEKKAL qui reçut plusieurs lettres de menace de mort, puis il fut officiellement condamné par le FLN à être assassiné.

Le Dimanche 26 mai 1957 vers 17h alors qu'il sortait du stade de colombes où il venait d'assister a la finale de la coupe de France (Angers –Toulouse), Ali CHEKKAL, a été abattu par Mohammed BENSADDOK (âgé de 27 ans) d'une balle de pistolet mat 7,65 au poumon droit, ou il est décédé peu après son admission à l'hôpital de Nanterre<sup>(9)</sup>.

- René COTY le président de la république française s'est incliné devant le corps de CHEKKAL.

-Marcel Edmond NAEGELEN, à déclaré : « la mort de Ali CHEKKAL est un suprême témoignage, ne l'oublions pas, lui et son exemple»

- Jaques SOUSTELLE : signale que « CHEKKAL a témoigné par toute sa vie et par sa mort pour l'Algérie française »<sup>(10)</sup>

Le bulletin d'information, extrait de l'émission clandestine « la voix de l'Algérie libre et combattante » nous permet de savoir que le FLN est ferme dans ses décisions au sujet de la menace de mort.

«Au nom du FLN et de l'ALN le speaker lance un dernier avertissement aux conseillers municipaux Algériens pour qu'ils démissionnent immédiatement et ordonne le boycottage et la destruction des biens des colons qui n'ont pas adhéré au FLN ,enfin le speaker donne lecture de la décision du tribunal suprême du FLN et de l'armée de libération condamnant à mort pour haute trahison, monsieur Ali CHEKKAL, membre de la délégation française aux nations unies et ordonnant aux algériens d'exécuter cette sentence où qu'ils se trouvent dans le monde<sup>(11, 12)</sup>

Le FLN s'emploie a une active campagne à l'encontre des candidats de statut local aux élections municipales, et dans les lettres de menaces de mort adressées à certains candidats (de la zone 06 en W.5, Oran), On peut lire les phrases suivantes : «Dieu a dit et celui qui change de religion qu'il meurt, c'est un mécréant». Le prophète a dit: «Tuez celui qui n'épouse pas la cause de l'Islam»<sup>(13)</sup>

A la démission- forcée- de tous les élus Musulmans même administratifs, l'autorité française répond par la dissolution des conseils municipaux dans toutes les villes algériennes et les remplace par des délégations spéciales avec parité des sièges, et cela pour justifier aux yeux de l'opinion internationale que le pays a des représentants, et éviter tout débat sur la question Algérienne devant l'assemblée générale de l'ONU qui se tiendra le mois de janvier 1957.

Et pour mettre en échec cette politique le FLN demande à tous les chefs militaires à tous les échelons d’appliquer les directives suivantes :

- A) Mettre en garde toute personne qui est sollicité pour participer à ces délégations
- B) Avertir les intéressés
- C) Réagir vite et énergiquement pour mettre en échec cette nouvelle politique
- D) Abattre sans jugement toutes les personnes qui collaborent au sein de ces délégations
- E) Nous fournir un rapport après l’exécution de ces directives. <sup>(14)</sup>

Des documents d’archives révèlent les réalités suivantes : dans chaque agglomération, un comité noyauté par le FLN est chargé de fournir des renseignements sur les gens reconnus avoir une mauvaise attitude à l’égard du FLN, ou qui entretiennent d’amicales relations avec l’ennemi.

Ce comité établit des rapports destinés au FLN à savoir les listes des :

- Candidats aux élections municipales
- Délégués spéciaux
- Hésitants et opposants au ralliement au FLN
- Anciens combattants
- Partisans du MNA
- tenanciers de débits alcooliques et du tabac<sup>(15)</sup>

L’aide offerte à l’ennemi-français-entraînera automatiquement l’élimination des éléments suspects ; et c’est pour cette raison qu’une cellule appartenant à l’OPA de la ville, du quartier ou du village est tenue à mettre le FLN au courant des activités des personnages jugés dangereux-coupables.

**4) condamnation des anciens combattants:** Les anciens combattants «Français-Musulmans » constituent en Algérie une classe de la société particulièrement imprégnée des concepts et habitudes européennes, leur fidélité à la France est affirmée dans les rangs de l’armée sur tous les théâtres d’opération aux cotes des troupes alliées sous le commandement suprême du général Eisenhower dans les combats qui assurent la libération de l’Europe durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale (1939-1945). Leurs effectifs et leurs qualités en font un élément particulièrement intéressant de la population Algérienne, ils se sont groupés dans une fédération dont l’attitude a été toujours loyaliste vis-à-vis de la France<sup>(16)</sup>.

Le FLN ne pouvait pas ignorer cette association et il n'a pas limité son action aux menaces : alors de nombreux anciens combattants ont été abattus.

**5) La liquidation physique des partisans du MNA:** Selon les exigences de la tactique révolutionnaire, il faut également pour le FLN supprimer au sens physique du mot un rival qui prétend lui aussi représenter le mouvement nationaliste, alors chez les chefs du FLN, s'affrontent deux tendances : admettre l'existence des maquis MNA en tachant d'orienter leur action, ou les détruire ? ABANE Ramdane et Krim BELKACEM choisissent finalement la 2<sup>ème</sup> solution<sup>(17)</sup>

Le MNA est condamné, il doit disparaître, il faut d'abord l'insulter et le déconsidérer (des tracts accusent le MNA de trahison).

Bref, le FLN décide d'en finir radicalement avec le MNA qui a été utilisé par la France pour le contrecarrer.

Le 11/03/1956 près de SADDOK dans la vallée de la Soummam 18 personnes affiliés au MNA ont été abattus ; dans un avis épinglé sur les cadavres. Le FLN revendique la responsabilité de ce qui s'est passé.

Dans le maquis de nombreux engagements mettent aux prises des bandes rivales du MNA, en particulier celles de BELLOUNIS et du FLN, et des pertes sont enregistrées de part et d'autre: Bouira (1955), Foudart (avril 1956), Ouardhia (juillet 1956).Djebel Bouzid (juillet 1956) aussi le FLN s'efforce de faire disparaître les dirigeants du MNA qu'il condamne à mort.

DHILES Slimane, avec 25 hommes surprend une troupe messaliste de 34 hommes se reposant dans une grotte, tue les deux sentinelles libère leur chef Si Rabah qui promet de servir le FLN et massacre les autres<sup>(18)</sup>

La distribution d'un tract à Blida le 25/09/1956 portant les mots suivants «le MNA se maintient encor chez vous»<sup>(19)</sup> explique une autre fois qu'il n'y a de choix pour le FLN que la violence physique, morale et mentale contre le MNA et ses partisans.

**Le boycottage du tabac et de boissons alcooliques:** Les consignes du FLN sont formelles, elles consistent surtout à interdire de fumer et de boire « l'algérien pris entrain de fumer a le nez coupé, s'il est surpris en état d'ivresse on lui coupe la tête»<sup>(20)</sup>

Le FLN, par cette décision, vise un seul objectif : la destruction du colonialisme sous toutes les formes. Le boycottage du tabac, de la boisson alcoolisée, ou la santé et la morale rejoignent la lutte contre la fiscalité colonialiste, l'abstention des sales de spectacles, des jeux du hasard et de tout ce qui peut renforcer l'ennemi s'imposent.

Le FLN rappelle encore une fois les algériens, leur disant « qu'en échange de votre argent, vous recevez de la soldatesque française un coup de poignard ou une rafale de mitraillette dans le dos»<sup>(21)</sup>

Passant à l'application, le FLN multiplie ses attentats contre les maisons de tolérance, les bars, les salles de spectacles et de cinéma habituellement fréquentées par les Algériens.

Pour tirer le meilleur parti des centaines de ce genre d'attentats il est nécessaire de citer quelques cas exécutés à Mascara à titre d'exemple :

**Lancement de grenade:**

\*dans la maison de tolérance de MOUMEN Zohra dans une impasse de la rue Ain sultan à Mascara le 11/08/1959 a 15h20 <sup>(22)</sup> blessant deux clients et une pensionnaire

• devant l'entrée du cinéma «Olympia» de mascara le 10/04/1959 vers 16h10, faisant 05 blessés <sup>(23)</sup>

• le 21/08/1959 a 18h55 sur un groupe de personnes qui jouaient aux dés devant le bar exploité par M.MIRAILLES Manuel a l'angle des rues d'Austerlits (HABBOUCH Abdelkader) et Marango (HADJ Mokhtar Daho) à Mascara. <sup>(24)</sup>

• à l'intérieur du bar « Ferry » à Bab-Ali (mascara) le 14/04/1959 a 20h3 (cet attentat est le 6eme contre ce même bar)

• dans le café-bar du TRCFA a mascara le 01/11/1954, exploité par mademoiselle MUNOZ Lydia. <sup>(25)</sup>

Il est à signaler que de telles pratiques ont pu se développer dans tout le territoire Algérien.

«**La guerre des fermes**»: Parmi les nombreux documents d'archives conservés soit aux centres des archives de la wilaya d'Oran (Algérie), soit au centre des archives d'outre-mer a Aix-en-Provence (France).et qui sont très riches en matière d'information sur les attaques et les incendies de fermes des colons ,j'ai choisi le cas d'un raid rebelle près de Palikao (Tighennif-Algérie) ou des fermes sont incendiées et saccagées ,six personnes périssent tuées par les unités de l'ALN (dans la nuit du 22 au 23 septembre 1956, des propriétés ont été attaquées simultanément ainsi que la cave coopérative de Palikao où une auto à été incendiée et l'appartement du gérant mitraillé ; les fermes attaquées sont celle de M.Campio rousseau, dans laquelle le gérant M.de Haro ,sa ferme et son neveu ont été tués ;la ferme Urusch saccagée et brulée ;la ferme Batana :meules de paille incendiées ; Daudin : bois et paille incendiés, coup de feu sur les propriétaires; Claude Charrin et Fernand Charrin; incendié, bétail tué; Edouard Charrin: cave incendiée; Payrastre: trois ouvriers Algériens tues et deux blesses dont une femme; Radisich;



Santoni; Callebottin et Pimon: incendie de meules de foin; dans la propriété du colonel Chavassut , les rebelles ont tiré à la mitrailleuse sur: chevaux, mulets et bétail, et incendié un hangar de fourrage, une camionnette et une fourgonnette, un coup de feu traversant la porte d'entrée a blessé le colonel Chevassut au ventre).

Il est a rappeler que l'action des moudjahidines s'est déployée sur un rayon de 04 km entre Palikao (Tighennif) et Cacherou (Sidi Kada) et c'est portée sur un groupe de fermes éloignées les unes des autres d'environ 500 m et elle n'a duré qu'environ trois quart d'heure.<sup>(26)</sup>

Il y eut d'autres attaques contre d'autres fermes dans la même région de mascara, la nuit du 14 au 15/12/1956 ou diverses propriétés du centre de saint Hippolyte (Mamounia) ont été attaquées par des moudjahidines, douze fermes appartenant à des colons –Français-ont été incendiées et détruites

1-la ferme FOURNIL Raoul : 1366 pieds de vigne coupés.

2- la ferme FOURNIL Antoine : 2993 pieds de vigne cassés et coupés

3-la ferme MARGUERITORIA Henri : 1500 pieds de vignes détruits, 100 oliviers de 05 ans coupés, et 85 amandiers de 05 ans également coupés.

4-GREGOIRE Gilbert : 540 pieds de vigne coupés ou piétinés et parfois sciés à ras du sol.

5-MEYER frères : incendie de la ferme, destruction d'animaux domestiques, arbres fruitiers mutilés.

6-GREGOIRE Sifrein : paille brûlée, 02 charrues calcinées, volaille tuée, arbre piétinés, 206 pieds de vigne coupés à la hache, 21 oliviers abattus de la même manière.

7-ALBERTINI Marcel : 25 oliviers coupés, 250 pieds de vigne détruits.

8-BECK Michel: 200 pieds de vigne détruits ,11 oliviers sont également mutilés

9-MARTY Joseph : 74 oliviers coupés à la hache ,1500 pieds de vigne cassés et piétinés.<sup>(28)</sup>

10-DUCROCHET Jean : quelques quintaux de soufre incendiés, 01 mulet abattu par balles, 05 autres animaux blessés par des coups de feu, 06 oliviers coupés a coups de hache<sup>(29)</sup>.

11-COMARD Eugene : 109 pieds de vigne coupés à la hache<sup>(30)</sup>

12-LORETTE Berthe : 13 oliviers abattus<sup>(31)</sup>

L'influence de ces attaques entraine les colons à abandonner leurs fermes, certain d'entre eux lasses d'être menacés de mort n'avaient pas la conscience tranquille et, voulant la sécurité, quittent la campagne pour se réfugier en ville<sup>(32)</sup>

Ces méthodes souvent qualifiées par la France de haine, d'exaction et de terrorisme, chez les moudjahidines elles sont qualifiées comme meilleure réponse à ce que disait BUGEAUD au début de la colonisation «il faut que la terre soit bonne ; peu importe à qui elle appartient »<sup>(33)</sup> et aussi considérées comme réaction logique et action légale parfaitement réglémentée par les principes de l'islam qui interdisent les boissons alcoolisées qui proviennent des cultures vinicoles. Et aussi parce que les fellahs Algériens avaient le sentiment que tout les malheurs des Algériens proviennent de la présence des colons français en Algérie.

Les dirigeants du FLN ainsi que l'ensemble du peuple Algérien sont convaincus que les colons sont derrière la misère insupportable qui frappe les fellahs, et c'est pour cette raison qu'ils s'attaquent aux colons et à leurs biens.

**Conclusion:** Si on examine de plus près les mesures de précautions, de rigueur aggravée, de sévérité, on s'aperçoit que la lutte révolutionnaire à aboutit à un résultat positif du coté FLN, parce que malgré toutes les réactions (militaires, politiques, psychologiques...) du coté français, le prestige du FLN n'a fait que s'affirmer et s'étendre, et cela est confirmé par l'extension géographique du mouvement révolutionnaire, sa propagation et son développement ;et on juge la puissance du FLN au nombre d'adhérents qui reconnaissent ce mouvement comme leur seul représentant, et aussi au nombre des pertes humaines, des soldats de l'ALN tués en combat, et civils abattus par l'armée française d'une part, et d'autre part le bilan énorme des pertes des forces de l'ordre du coté français.

Le départ massif des colons vers leur pays d'origine -la France- en 1962, explique une nouvelle fois l'efficacité et l'utilité du choix de la force, ce qui nous permet de dire que l'entreprise révolutionnaire Algérienne à trouver l'occasion d'aboutir à ses buts par la lutte révolutionnaire.

En fin, il est injuste de ne pas reconnaître que le FLN par ses actes, pendant la guerre de libération nationale s'est comporté de façon loyale.

Et le FLN n'a jamais eu le sentiment durant la guerre d'indépendance que «la violence» en tant qu'outil et moyen de combat est un déshonneur.

Quoi qu'il en soit, il apparait clairement que la pratique de la lutte révolutionnaire n'est qu'une réponse aux pratiques commises par les français qui ont leur part de responsabilité dans la progression de la violence durant la guerre de libération en Algérie (le climat de guerre favorise la violence).

**Notes bibliographiques:**

- 1- ANOM, carton : \* // 5204 (attentats individuels).
- 2- ANOM, carton : \* // 5237.
- 3- ANOM, Carton 1K/876.
- 4- Echo d'Oran du Jeudi 30/05/1957.
- 5- GGA direction de la sûreté nationale en Algérie, brigade de Mascara, PV N°139 du 16 juin 1961.
- 6- ANOM, carton 1K/876 (tract FLN octobre 1956).
- 7- ANOM, carton 1K/876 (lettre du FLN à un conseiller musulman).
- 8- ANOM, carton 1K/876 (tract FLN December 1955).
- 9- Oran républicain du dimanche 26 et lundi 27 mai 1957.
- 10- La vérité sur l'Algérie « mort pour la France » N° 13 mai 1957-P-02.
- 11- ANOM : carton // 5236 (extrait de l'émission clandestine « la voix de l'Algérie libre et combattante » du jeudi 21/12/1956).
- 12- ANOM carton 22H/90 (lettres de menace et attentats concernant les conseillers municipaux algériens).
- 13- ANOM carton 22H/90 (activité du FLN) mascara le 23/04/1953.
- 14- ANOM carton 22H/90..
- 15- ANOM carton //739(O.P.A de la ville de mascara en 1958).
- 16- ANOM carton 1K/876.
- 17- François porteur de la MORANDIERE. soldat du djebel Paris (SD) p 183.
- 18- Ibid, p 183
- 19- Ibid
- 20- ANOM, carton 1K/876
- 21- Ibid, carton 1K/876
- 22- ANOM, carton 22h90 (attentat terroriste)
- 23- Ibid.
- 24- Ibid.
- 25- ANOM, carton 22h90.
- 26- Echo d'Oran du dimanche 23 et Lundi 24/09/1956 – aussi, témoignage du moudjahid : HASSAB Miloud (Oran)-1998.
- 27- Gendarmerie nationale, compagnie de Mascara ,brigade de Mascara PV N°1848-1336-1936-1938-1939-378-1949-1930.
- 28- Ibid, PV N°1937 du 17/12/1956.
- 29- Ibid, PV N° 1933 du 15/12/1956.
- 30- Ibid, PV N° 1932 du 15/12/1956.
- 31- Ibid, PV N° 1932 du 15/12/1956.
- 32- ANOM, carton // 147.
- 33- Jean-Paul SARTRE, le colonialisme est un système, in « comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord; guerre d'Algérie et colonisation », Paris XIII 1956, p62.